

RECOMMANDATION

POUR UNE EXPLOITATION RATIONNELLE DU DOMAINE DES OEILLONS

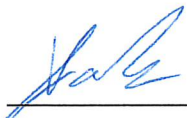
Le Conseil communal de Val-de-Travers est invité à mettre en place un projet d'exploitation du domaine des Oeillons en lien avec le passage des touristes qui accèdent à pied au site du Creux-du-Van.

Développement :


En 2021 la population de Val-de-Travers, lors d'un référendum, a refusé la vente de deux domaines agricoles appartenant à notre commune, dont celui des Oeillons. Celui-ci constitue un lieu de passage pour de nombreux-ses randonneurs-ses se rendant au Creux-du-Van.

Le bail actuel arrivant à son terme en 2025, les signataires estiment opportun d'envisager une exploitation fructueuse de ce lieu qui constitue une des seules possibilités pour Val-de-Travers de tirer profit de l'engouement croissant des touristes pour ce site touristique.

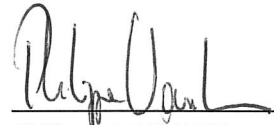
Le Conseil communal est donc prié de réfléchir à un projet touristique économiquement, socialement et écologiquement intéressant pour les Oeillons et notre commune avant l'échéance et la reprise du bail.



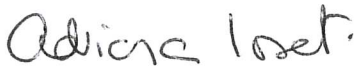
Vincent CASAUBON
Vert'libéraux



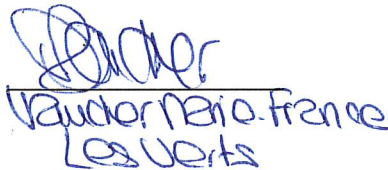
Jean-Noël BOVARD
POP



Philippe VAUCHER
POP



Adriana IOSET
POP



Fleurier, le 5 septembre 2022